

## WASSY

# Le lycée Emile-Baudot veut restreindre l'usage des portables



Wassy, le 31 août. Une équipe motivée a fait sa rentrée.

Pour la rentrée scolaire 2026-2027, le lycée des métiers Emile-Baudot de Wassy reste placé sous la direction de Claude Cousin, proviseur de l'établissement, qui est secondé par une équipe solide.

Pour l'ensemble des équipes du lycée, la rentrée a eu lieu lundi 31 août. En ouverture à cette réunion de rentrée, le proviseur a accueilli les huit nouveaux arrivants. Tous les postes sont pourvus.

Pour cette nouvelle année scolaire, quatre nouveaux enseignants prendront en charge les lycéens dont, Bertrand Vasconi en biotechnologie, Angélique Schording et Onur Yuksel en commerce-vente, Adil Bouabel et Amir Idriguenie en mathématiques et Louis Populus en EPS. L'équipe est complétée par Clara Urgese qui assumera les

fonctions d'Assistant éducation (AED), ainsi que Maylis Nolle et Carole Tchornomudiak qui sont accompagnantes d'élèves en situation de handicap (AESH). Cette année, le lycée Emile-Baudot affiche des effectifs légèrement en hausse avec plus de 200 élèves et une trentaine d'étudiants. La filière sécurité voit ses effectifs gonfler avec 24 élèves en bac pro sécurité au lieu de 18 précédemment.

## Les téléphones portables sont interdits

Un nouveau règlement intérieur fera référence tout au long de l'année. Ce document précise notamment que les téléphones portables sont interdits en salle de classe, au CDI ou encore en salle d'étude, lieux où ils devront être éteints. En dehors des salles de classe, ils devront être mis en



Wassy, le 31 août. Le proviseur, Claude Cousin, et Sabrina Lemonnier, secrétaire générale, ont conduit la réunion de rentrée.

mode vibreur et les conversations devront être discrètes. Le non-respect de ces règles pourra entraîner la confiscation par un personnel de l'établissement. Dans ce cas, ce matériel sera rendu à la fin des activités d'enseignement, soit à l'élève ou à l'un de ses représentants légaux.

Ces interdictions visent à améliorer le climat scolaire tout en favorisant la concentration et la qualité des conditions d'apprentissage. L'objectif est aussi de réduire les risques de cyberharcèlement et d'exposition à des contenus violents.